

Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 15 juillet 2015 qui fait suite au comité syndical du 8 juillet 2015 où le quorum n'était pas atteint

Compte rendu affiché le : 20/07/2015 Date de la convocation : 09/07/2015

Nombre de délégués: 34

34

Nombre de délégués concernés :

En exercice:

34

En exercice:

Présents:

15

Présents :

10

Votants:

18

Votants:

12

Etaient présents : CCPSG/ J Y Charbonnier, P Demmelbauer, A Charbonnier, Mme C Janvier,

Bon pour pouvoir de Mrs S Dardouiller et L Lebreton à P Demmelbauer

CCFL/ P Gonon, L Rousset,

CCHL/ Murigneux P, Villard P, Rizoud M,

SEM/ G Thizy

Autres communes/ C Dumas, P F Blanchon, S Barcet, C Pras, G Barcet

Excusés: P Gonon, P Moralès, L Bussière, S Biguet, D Bonnier, S Deshayes,

N°562 Objet: Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au sein de l'équipe environnement.

Monsieur le Président explique l'arrêt maladie d'un agent en contrat d'insertion, la reprise à mitemps thérapeutique d'un titulaire et les inondations de ce dernier mois entraînent un accroissement temporaire d'activité pour l'équipe environnement. Il propose de recruter un agent pour une durée d'un mois pour faire face à ce surcroît de travail.

Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet avec une rémunération correspondant à l'indice brut de : 340 – indice majoré 321.

Les crédits correspondants ont été prévus au budget primitif 2015.

Monsieur le Président demande aux membres du comité syndical l'autorisation de recruter un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour 3 semaines au cours du mois de juillet 2015.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le Président à recruter un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

Ont signé au registre tous les membres présents Copie conforme au registre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20150715-562-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2015

Fait à Saint Galmier Le 16 juillet 2015 Le Président

J Y Charbonnier